

## Qu'est-ce exactement que l'autorité ?

Partons d'une définition : faire autorité, c'est *obliger hors de toute raison*.

On n'a en effet d'autorité qu'à exclure autant la contrainte, la menace ou la promesse qui font agir de l'extérieur, que la conviction ou le sentiment qui font agir de l'intérieur. L'atteste l'argument dit d'autorité : il fait taire d'avance quiconque aurait présenté des raisons dont personne ne nie qu'elles puissent être meilleures. Corrélativement celui qui obtempère le fait *de lui-même* c'est-à-dire hors de toute raison extérieure ou intérieure, de fait ou de droit. On peut dire la même chose en termes subjectifs : fait autorité celui qui n'a pas de comptes à rendre, notamment à lui-même. Corrélativement respecte l'autorité celui qui obtempère sans avoir à craindre ni espérer, sans avoir non plus à approuver ni même à comprendre – bref celui qui n'a pas non plus de compte à rendre (notamment à lui-même) quant à ce qu'il obéisse.

### **Sans raison : énoncé tautologique, énonciation catégorique**

Que l'autorité consiste à *faire que le savoir ne compte pas*, cela vaut aussi pour les choses : la morale, le droit, mais aussi le code de la route quand on conduit, la recette quand on fait un gâteau, etc. font autorité. Qu'on ait ainsi des raisons d'être moral et on ne l'est pas puisqu'on avèrera être intéressé à l'être, et l'on est déjà délinquant si on ne respecte la loi que pour des raisons qu'on aurait de la respecter (elle serait utile et / ou juste) et dont on peut toujours imaginer qu'elles disparaissent un jour (ainsi le fraudeur commence toujours par vous expliquer que la loi fiscale est injuste). Chaque exemple montre qu'on dit l'autorité au moyen de la tautologie où s'énonce l'abandon des raisons qui inscraient dans le monde et qu'il appartient à la conscience représentative de toujours pouvoir trouver. Ainsi : la morale est la morale, donc la question de son éventuelle utilité sociale ne compte pas ; le droit est le droit, donc la question de savoir si la loi est utile ou juste ne

compte pas ; le code de la route est le code de la route, donc on n'a pas à se demander si l'on peut brûler un stop quand la vue est dégagée ; un quatre quarts est un quatre quarts, donc on n'a pas à se demander si l'on peut remplacer le beurre par de la margarine ni le sucre par de l'aspartame. C'est ainsi, il n'y a pas à argumenter. Apparaît alors que *dire l'autorité consiste à corréler un énoncé tautologique à une énonciation catégorique*.

Que l'énoncé en soi tautologique et l'énonciation catégorique, c'est ce qu'on peut traduire en disant que l'autorité *exclut la compréhension*. Que l'on comprenne une autorité, comme dans les exemples de la compétence, de la supériorité hiérarchique ou de la légalité, et par là même on avère que ce n'est pas une autorité mais seulement la représentation d'une autorité : celle du savoir médical quand on obéit au médecin, celle du système administratif quand on obéit à son chef de bureau, celle du code de la route et plus généralement de la loi quand on attend le signal du sergent de ville pour passer. Une représentation d'autorité est une autorité (on obéit) mais seulement dans la mesure où on la suppose transparente et donc *impropre* : le médecin, le chef de bureau et le sergent de ville ne sont en fait que de braves gens qui gagnent leur vie comme ils peuvent, de sorte que quand on leur obéit, ce n'est aucunement à eux qu'on obéit.

Une autorité que l'on comprend n'est que la représentation d'une autorité et la seule autorité qui est alors en jeu est celle de la représentation (on respecte d'autant plus son médecin qu'il représente mieux la médecine c'est-à-dire qu'il est plus *insignifiant* par rapport à elle, et ainsi de suite pour tous les autres exemples). Mais ce qui fait autorité (le savoir, la hiérarchie administrative, l'Etat...) eh bien... cela fait autorité *sans raison* c'est-à-dire sans représenter autre chose – ainsi que la tautologie le signifie expressément. Quant à l'autorité de la représentation elle-même elle a sa propre impossibilité, si l'on peut dire, pour condition de possibilité : on ne comprend le monde qu'à ce qu'on ne comprenne pas qu'il soit compréhensible (un métaphysicien nous l'expliquerait-il que cela ne ferait que repousser d'un cran le moment tautologique). Bref, *la notion d'autorité et celle de représentation sont en exclusivité absolue*, et c'est ce que signifie la corrélation du tautologique (énoncé) et du catégorique (énonciation).

Caractériser le discours de l'autorité par la corrélation du tautologique (énoncé) et du catégorique (énonciation), cela revient à dire du sujet de l'autorité qu'il n'apprend rien à personne quand il parle (énoncé) et que rien n'explique ni ne justifie qu'il parle (énonciation). On peut certes montrer qu'une tautologie n'en est jamais vraiment une (il est énonciativement impossible que le premier terme soit exactement le même que le second) et que le catégorique de l'énonciation est en réalité un hypothétique tronqué (par exemple : il ne faut pas remplacer le beurre par de la margarine *si* l'on veut être fidèle à la recette du quatre quarts). On peut rappeler qu'un énoncé dit toujours quelque chose et on peut toujours rendre compte d'une énonciation. *Mais justement : l'autorité, c'est qu'on ne le fasse pas !* Si on le fait, c'est simplement qu'il n'y a pas d'autorité et qu'on assume cette évidence qu'il appartient au monde de donner lieu à toutes sortes de *faits de discours* dont certains réclament d'être déconstruits (les soi-disant tautologies et le soi-disant catégorique). Reconnaître l'autorité, au contraire, c'est avoir originellement admis que *la question n'était pas là : pas plus là où l'on peut déconstruire que là où il s'agit de comprendre*. La conséquence en est que l'agir ou la parole du sujet de l'autorité n'advient jamais que sur le mode de l'événement, et que c'est seulement *comme étant à soi même sa propre événementialité* qu'on peut faire autorité.

### **Advenir à sa responsabilité**

Ainsi pouvons-nous penser son effet : on est *soumis* par la force d'un autre ou *convaincu* par des arguments qui ne valent qu'à être potentiellement ceux de n'importe qui, mais c'est toujours *de sa propre autorité* qu'on obéit – de sorte qu'il appartient à l'autorité de mettre en quelque sorte le sujet au pied de son propre mur de sujet : par l'autorité, il a pour destin d'advenir très exactement *là où aucune excuse objective ou subjective ne pourra l'exonérer d'être le sujet de ce qui lui aura été assigné* – ne pourra l'exonérer, comme étant ce sujet déterminé, de la responsabilité d'être soi.

Si donc l'autorité implique la chute des raisons qui expliquent et justifient *c'est-à-dire excusent objectivement et subjectivement*, on énoncera son mystère en disant qu'elle est la *puissance infondée de rendre responsable c'est-à-dire sujet*.

Que peut bien signifier « puissance infondée » dans un tel contexte ? une seule chose : responsabilité. Et certes, rendre responsable, par exemple de l'exécution d'un ordre, c'est exercer une responsabilité, par exemple de commandement – une responsabilité qu'on ne peut référer à aucun fondement (il y en a forcément, mais ça ne compte pas), puisqu'elle n'est telle qu'à ce qu'on *prenne* la responsabilité qu'elle le soit. « Infondée » ici renvoie non pas simplement au *fait* d'être responsable c'est-à-dire à un statut corrélatif d'une place dans un certain ordre (par exemple le directeur est responsable du bon fonctionnement de son service) mais à l'événement, donc à la rupture avec tout savoir comme possibilité d'anticipation, que constitue toujours une *prise* de responsabilité. D'où deux définitions de la responsabilité, dont voici première, qu'on dira « mathématique » (fait) : *l'autorité est la responsabilité de la responsabilité* – aussi bien à propos des autres que de soi-même. Voici maintenant la seconde, qu'on dira « dynamique » (événement) : *l'autorité est le don de la responsabilité*.

Car on ne donne que sans raison (sinon on ne donne pas : on vend d'une manière plus ou moins différée), c'est-à-dire que dans la responsabilité qu'on prend que les raisons qu'on pourra toujours trouver ne soient pas ce qui compte. De fait *l'exercice de l'autorité est la seule occurrence possible du don*. N'est-ce pas le même, en effet, pour celui qui reçoit, *qu'il prenne sur lui que le don en soit un c'est-à-dire qu'il soit « sans raison »* alors que « rien n'est sans raison », et pour celui qui *décide* d'obéir *qu'il prenne sur lui qu'en son obéissance il s'agit de la responsabilité qu'il prend de lui-même* et non pas, par exemples, d'un intérêt bien compris ou d'une « nature » servile ? Bref, il s'agit du même acte, et donc du même événement que le don dans la définition « dynamique » de l'autorité : qu'un sujet *prenne* sa responsabilité en *excluant* les raisons qui, en expliquant et justifiant, constituent *de fait* chacun de nous en simple moment subjectif du train des choses. L'autorité dans l'acception « dynamique » de la notion, c'est de *faire* que la question du sujet ne soit pas celle des nécessités et des finalités mondaines, et donc de *faire* qu'il soit responsable de cette exclusivité (l'affaire du soldat, par exemple, c'est que seule compte l'exécution de l'ordre qu'il vient de recevoir, et non pas les difficultés qu'il rencontre ni la peur qu'il éprouve).

Qu'ensuite on nous dise que cette *prise* de responsabilité de sa propre irréductibilité au monde est l'existence subjective elle-même, et nous répondrons en acquiesçant que cela revient à définir l'autorité comme la *cause* non pas du sujet mais du fait d'être sujet : on appelle « autorité » *ce dont être sujet consiste à être l'effet* – par opposition à l'individualité mondaine, nouage diversement dialectique de nécessités et de finalités.

### **La force du légitime**

C'est *de soi-même* que l'on commande, ou qu'on obéit : on ne le fait qu'à *décider* de le faire, toute contrainte ou conviction (c'est-à-dire tout savoir de la situation ou des raisons) étant laissée en arrière (on ne les nie pas, mais la question n'est pas là).

Or on ne décide jamais que dans un *a priori* de légitimité qu'on peut représenter comme la supposition d'avoir d'une manière ou d'une autre *raison et non pas tort de le faire c'est-à-dire d'être responsable et non pas irresponsable de le faire*. Car ce qu'il est responsable d'assumer, c'est le légitime, l'illégitime étant ce qu'il serait irresponsable d'assumer.

On peut donc donner de l'autorité une définition pratique, dont l'avantage ici est de mettre l'accent sur sa puissance, telle qu'elle est impliquée dans l'idée de *rendre* responsable ou de *produire* du sujet. Voici cette définition : *on appelle autorité la force du légitime en tant que légitime*, c'est-à-dire en tant que sa légitimité n'est pas simplement une idée que nous aurions, par exemple après avoir suivi un raisonnement ou avoir été convaincu de l'utilité d'une disposition.

La force du légitime est l'autorité dans son aspect objectif. On indique son aspect subjectif en disant qu'elle est ce qui *fait* qu'on obéit *de soi-même* (et non pas par contrainte, crainte ou espoir, sentiment ou conviction) autrement dit qu'on *décide* d'obéir. La force propre du légitime n'est pas qu'on obéisse (cela, au contraire, serait plutôt la force de l'illégitime : un pouvoir que l'on craint ou dont on espère un avantage), non, c'est qu'on *décide* d'obéir, qu'on en *prenne* la responsabilité. Le légitime est fort parce qu'il *fait* qu'on *décide* d'obéir.

Car tel est le paradoxe, que l'autorité s'oppose au pouvoir en étant une *force* expressément *éprouvée* comme telle : la force non pas de nous faire agir comme le feraient la contrainte ou la conviction mais – tout est là – *de faire que nous agissions*. Dire qu'il y a une *prise* de responsabilité dans la responsabilité, en refusant ainsi d'en faire une nature métaphysique dont on serait innocent (l'homme serait aussi innocent d'être responsable que la neige l'est d'être blanche : ce n'est la faute de personne si l'on est « condamné à être libre »), c'est dire que le légitime oblige *effectivement* et pas simplement en idée et qu'en cela, c'est de notre *seule* responsabilité qu'il s'agit ! Énonçons le paradoxe : le légitime a la force de faire qu'on obéisse librement c'est-à-dire en écartant toute raison qu'on aurait d'obéir !

### **Un réel**

En quoi on dit que l'autorité est *un impossible* (ce qui est tout autre chose que dire qu'elle est impossible) : *quelque chose que constitue expressément l'échec du symbolique à son propos* – ce qui *choit* de l'impossibilité qu'on le symbolise. On ne s'étonnera dès lors pas que la notion d'autorité soit restée mystérieuse malgré les bibliothèques entières composées à son propos depuis l'Antiquité : c'est la notion d'un impossible à symboliser *autrement dit d'un réel*.

On vient de dire que l'autorité était une force, celle du légitime *comme tel*. Pourtant une *force* est représentable – la notion de *vecteur* fournissant en quelque sorte le paradigme de ce qui aura été symbolisé. Dire que l'autorité est la force du légitime revient donc à la réintégrer dans l'ordre de la représentation, comme en effet on peut le faire en reconnaissant des *degrés* de légitimité *et donc d'autorité*. En cela c'est uniquement de la représentation qu'il s'agit : les degrés d'autorité sont des degrés de représentativité de quelque chose *qu'en fin de compte on n'arrive pas à se représenter* puisqu'on n'en parle que par le nouage du tautologique et du catégorique. *C'est donc toujours à titre de reste de sa propre représentation qu'il faut penser l'autorité*.

Insistons : on peut la représenter en disant qu'elle est « la force du légitime », avec tout ce que cela suppose d'arithmétique vectorielle –

puisqu'on peut l'augmenter ou la diminuer, la conférer ou la retirer, et surtout la distribuer. Eh bien l'autorité, c'est que la question ne soit pas là : pas là où cette arithmétique est possible.

Car enfin, dans la *représentation* de l'autorité c'est de *pouvoir* qu'il s'agit, et pas d'autorité ! Donner de l'autorité à quelqu'un, par exemple en le nommant à un poste de responsabilité, c'est bien lui donner du pouvoir, éventuellement de nommer quelqu'un d'autre à un poste de responsabilité inférieur... Or ce n'est qu'à *écarter* la question du pouvoir qu'on peut aborder celle de l'autorité, puisqu'il y a des autorités sans pouvoir et des pouvoirs sans autorité, et que l'absence de pouvoir ou du moins sa suspension constitue, en même temps que l'absence de justification, la condition de l'exercice de l'autorité – *sinon on est craint ou compris, alors que la question de l'autorité est qu'on soit respecté*. Le paradoxe est flagrant : l'autorité se représente comme un pouvoir, notamment celui de se faire obéir, alors qu'elle n'est l'autorité qu'à *ne pas* être un pouvoir. Il appartient donc bien à l'autorité de mettre en contradiction sa représentation, avérant ainsi l'impossibilité qu'on la symbolise.

Nous avons dit que le légitime *s'imposait* (événement) et qu'il n'obligeait donc pas seulement en idée (un statut de représentation : ce qu'on a des raisons de juger légitime, par exemple la conclusion d'une démonstration). A reconnaître *un réel* dans l'autorité dont on se *représente* qu'elle est une force, il faut donc rectifier cette distinction, autrement dit la supprimer : le légitime n'oblige *pas du tout* en idée (l'autorité n'est donc *aucunement* un statut de représentation), puisque c'est l'autorité même *qu'il revienne exactement au même* qu'on l'approuve ou la récuse – l'autorité consistant précisément à *faire* que les raisons (indifféremment pour ou contre) ne comptent pas, *ni par conséquent le sujet qui se les représente*.

Le sujet qu'on se sait être, celui qui a des raisons de trouver ceci légitime et cela illégitime, se heurte donc *existentiellement* à l'autorité : il s'identifie à sa propre capacité représentative (« je pense *c'est-à-dire* je suis ») qu'elle *frappe* d'inanité (sois tant que tu veux, de toute façon la question – celle pour toi d'être sujet – n'est pas là !) L'autorité ne va donc

*jamais sans violence*, alors même qu'elle s'entend *avant tout* d'exclure quelque contrainte que ce soit – de n'impliquer ni la crainte ni l'espoir classiquement inspirés par le pouvoir. *C'est donc comme telle et non pas en tant qu'attribut d'autre chose que l'autorité est traumatisante !* Une autorité qui n'est pas traumatisante n'en est pas une : c'est au mieux l'idée d'une autorité – celle là même dont les traditionnelles doctrines de l'explication et surtout de la justification se sont contentées de traiter. La définition « mathématique » de l'autorité ne concernait donc que son idée : celle qu'il serait de notre part irresponsable de ne pas poser. D'ailleurs toute la vie des hommes témoigne de l'autorité comme d'un *réel* : il y a des regards qui foudroient, des mots qui tuent, des indifférences qui anéantissent. Il y a aussi des paroles qui enchantent et des bienveillances qui élèvent.

L'autorité est un réel, mais le réel de quoi ? Autrement dit : qu'est-ce qui est *réellement* en question dans la responsabilité qu'un sujet prend de ce qui le rend responsable, et par conséquent de lui-même ?

### **Vérité**

Qu'être sujet soit l'affaire dont on porte la responsabilité et non pas la nature dont on serait innocent, c'est ce qui implique *l'inhérence de la légitimité à la responsabilité* parce qu'être responsable de manière illégitime, c'est simplement *ne pas* être responsable (si un faux médecin estropie un patient hospitalisé, c'est l'institution que celui-ci attaquera, et non l'usurpateur). Il n'y a dès lors pas de différence entre reconnaître un sujet *comme tel* c'est-à-dire dans sa responsabilité et non pas son innocence d'être sujet, et reconnaître *la légitimité qu'il le soit* alors même qu'on ne peut pas se la représenter (comment peut-on être Pierre, ou Paul, ou même... soi ?) Telle est *l'autorité du sujet à être celui qu'il est*.

La question d'être sujet (par opposition au fait mondain d'être tel ou tel sujet) ne diffère pas de la question de la légitimité d'être sujet, et celle-ci à son tour est identique à celle de savoir *de quoi il s'agit dans le légitime en tant que tel* : à quoi la responsabilité de sa propre existence de sujet consiste-t-elle à être assujetti ?

Voici la réponse : ce qui rend légitime la reconnaissance hors de la représentation qu'on en a, forcément, c'est *le vrai*. La notion de responsabilité impose qu'on l'entende uniquement comme *ce qui impose à bon droit qu'on le reconnaisse* : ce qu'il est responsable de reconnaître et qu'il serait irresponsable de ne pas reconnaître (le faux, corrélativement, est ce qu'il est irresponsable de reconnaître). Le vrai est ce qui s'impose *réellement* non pas à la constatation mais à la reconnaissance, si c'est *réellement* – c'est-à-dire hors de la possibilité qu'on le symbolise – qu'on est sujet d'être le sujet qu'on est.

Et certes, c'est bien de *vérité* qu'il s'agit dans la question qu'on est pour soi-même *et qui est toujours la question d'être sujet* puisqu'on n'est jamais dans le faux qu'en dépit de soi, et qu'on se contredirait à supposer illégitime, c'est-à-dire non entée dans le vrai, la responsabilité qu'on prendrait de soi (être illégitimement responsable de soi, ce serait n'être pas responsable de soi et donc n'être pas sujet).

Quand donc on parle de l'autorité, parce que la responsabilité en est l'envers, *c'est de vérité qu'il s'agit* : qu'on ait *raison et non pas tort* d'être le sujet qu'on est, non pas surtout en tant qu'on l'est (cela, ce sont les nécessités du monde qui en rendent compte) mais en tant qu'on *prend* la responsabilité, contre toute éventualité d'excuse, de l'être. Et cela, c'est ce qu'on fait *quand on a affaire à l'autorité c'est-à-dire quand on est interpellé* : traumatiquement convoqué à être sujet depuis le vrai, *c'est-à-dire depuis ce qui fait que le savoir ne compte pas*.

Car si le savoir est évidemment ce qui constitue le vrai (il est par exemple *vrai* que la somme des angles d'un triangle plan est égale à deux droits), c'est le vrai qui *décide* du savoir – en *élisant* tel énoncé (ici celui qu'Euclide a formulé...) ou telle pratique (et certes on peut avoir raison – ou tort – de faire ce qu'on fait) et en *réprouvant* tel autre.

Le sujet advient comme sujet de lui-même là exactement *où l'interpellation fait apparaître la définitive inégalité du savoir à la vérité* – de sorte qu'il revient au même de dire qu'un sujet est advenu et *qu'il est « dans la vérité »*, dès lors que cette expression ne signifie rien d'autre que

« *là où la question n'est pas de savoir* ». Car c'est cela, être « dans la vérité » : advenir à soi exactement là où les raisons ne comptent pas, qui répondraient pour nous de notre existence et nous donneraient pour vérité la dialectique particulière des nécessités et des finalités qu'on a pour situation (ce qu'on pourrait nommer le commun du sujet).

Et certes autorité et vérité sont corrélatives : si une autorité en est une, alors *on a raison* de s'y assujettir ; et inversement on ne saurait rien reconnaître de vrai qu'on ne s'y assujettisse.

D'où la définition de l'autorité, qui dit l'irréductibilité d'être sujet au fait d'être un sujet comme identique à l'impossibilité que le savoir égale jamais la vérité : *l'autorité est le réel de la vérité*,

### **Élection**

Reste à nommer cette irréductibilité pour dire enfin ce que c'est opératoirement que l'autorité. Il y a beaucoup de manières d'y arriver, mais ici la plus évidente est celle qu'on vient d'employer en disant que le vrai, constitué par le savoir, est ce qui décide de lui. Qu'est-ce que décider ? Telle est bien la question de l'autorité. C'est opérer le départ, *hors de toute raison* (sinon il s'agit d'un choix qu'on explique et non pas d'une décision que l'on signe), entre ceci et cela, entre ceux-ci et ceux-là, cette opération étant l'acte même d'être sujet (la *prise* de responsabilité d'être le sujet qu'on est). Décider, c'est donc *indistinctement élire et réprouver* – à ne surtout pas confondre avec préférer ou rejeter, aimer ou haïr : c'est de vérité qu'il s'agit là, pas de raisons (ni moins encore de « subjectivité »).

Insistons pour parer autant que possible au contresens : si le sujet a pour « affaire » d'être sujet, c'est parce que la question philosophique d'être sujet – celle de l'autorité, donc – est une application de la question philosophique de la vérité : que le savoir y soit *réellement* inégal. Est en effet sujet de manière nécessairement responsable celui dont la reconnaissance est responsable, c'est-à-dire nullement arbitraire (subjectivement la notion de l'arbitraire est la notion même de l'irresponsabilité). Et seule la reconnaissance du vrai quant à ce qu'il soit vrai est responsable, tout le reste

étant arbitraire c'est-à-dire irresponsable (et donc « anti-subjectif », au sens où il y a des activités ou des opinions qui sont « anti-politiques »). C'est le vrai qui décide du sujet, et surtout pas l'inverse – ce qui reviendrait de toute façon à réitérer la confusion du savoir et de la vérité, et donc à nier qu'il y ait *un réel du sujet en tant que sujet* : c'est réellement que le savoir est inégal à la vérité autrement dit que celle-ci *décide* de lui, et donc de son sujet. On n'échappe pas au traumatisme de l'autorité.

*Que le vrai décide pour un sujet du fait qu'il soit sujet, voilà ce qu'il faut appeler « élection ».* Ce terme désigne la *décision* souveraine (donc indifférente au savoir, y compris de soi) de ce que le sujet soit (dès lors qu'il n'est assujéti à aucune raison y compris de celle que constituerait le fait d'avoir été élu) sujet de lui-même. L'élection est donc la condition de celui dont l'institution en sujet ne procède pas de raisons qui l'expliqueraient ou la justifieraient, et donc l'en dépossèderaient. Et le sujet qui n'est assujéti à rien qui le dépossèderait de sa responsabilité d'être sujet, sa reconnaissance ne peut pas être arbitraire : elle l'est forcément du vrai dans sa vérité, c'est-à-dire dans l'impossibilité que, s'agissant de lui, aucune explication ni justification puisse jamais compter. Plus simplement : c'est le même d'être libre (et on ne l'est jamais qu'à avoir été *rendu* libre par l'élection) et de reconnaître que le vrai est vrai – la vérité au sens représentatif pouvant alors être définie comme ce que l'on penserait si l'on était vraiment libre. *La notion d'élection dit en somme que c'est le même de s'autoriser du vrai et de s'autoriser de soi, en faisant de ce dernier point le comble de la responsabilité alors qu'on se le représente comme le comble de l'arbitraire c'est-à-dire de l'irresponsabilité.* La notion d'élection sert à dire l'effet du vrai comme tel : que sa reconnaissance en soit légitime et *par là* institutrice de la responsabilité d'être le sujet qu'on est.

Les deux notions d'élection et de vérité sont comme l'envers et l'endroit d'une même nécessité dont on a compris que c'était l'autorité, laquelle ne doit évidemment pas être limitée à la sphère subjective, comme on le voit avec la notion de « loi naturelle ». L'étant dans son étantité (= sujet du fait d'être) fait autorité. La neige par exemple *commande* qu'on la dise blanche et *interdit* qu'on la dise noire. Qui dit autorité, dit élection. La

neige a ainsi élu le blanc pour être sa couleur, et banni le noir. Cela vaut encore pour les entités réflexives. L'univers semble par exemple avoir *élu* la théorie de la Relativité pour ce qui est de sa physique, et le moment copernicien est assurément celui de la *réprobation* de la doctrine des « lieux naturels ». Non pas parce que ces *savoirs* positifs ou négatifs relèveraient d'on ne sait quelle *adéquation ou conformité à on ne sait quoi* (car telle est la sottise ou la malhonnêteté des doctrines habituelles de la vérité : confondre le vrai avec le su et définir celui-ci par sa conformité à ce qu'on ne sait pas), mais parce qu'il n'y a *pas de raison* que l'espace soit *einsteinien* ni (donc) qu'il ne soit pas *aristotélien*<sup>1</sup> (il se trouve que c'est ainsi et non pas autrement, comme il se trouve que la neige est blanche).

Qui a jamais ignoré que *la seule question de l'autorité est celle de la distinction des élus et des réprouvés, et de l'absurdité représentative qu'elle constitue* – puisque les élus ne sont pas les bons qu'on choisirait ni les réprouvés les mauvais qu'on rejetterait si la question était celle des raisons, autrement dit si le savoir comptait ?

D'où la dernière réponse qu'il faut apporter. *Qu'est-ce que l'autorité ? l'élection, et rien d'autre, c'est-à-dire l'effet de subjectivation que produit l'inégalité définitive du savoir à la vérité.*

L'autorité a donc un sujet propre et unique, qui est l'élu. Ainsi toute autorité reçue consiste-t-elle à être élu, et toute autorité exercée à élire. Cela et rien d'autre – sinon c'est en fait à l'autorité de la représentation qu'on se rapporterait de façon plus ou moins subreptice (et donc à la représentation comme condition ontologique « élue » par la subjectivité). Car élire est le

---

<sup>1</sup> Ou s'il y a une raison, comme assurément il appartient à la science d'avoir à l'établir, cette raison est elle-même sans raison : le « c'est ainsi », à quoi arrive chaque moment de reconfiguration du savoir, est en propre la reconnaissance de l'élection, en l'occurrence par cette idée érigée en souverain qu'on appelle la « Nature ». Ainsi en politique : tel candidat était de l'avis général compétent et honnête, et en plus représentatif de l'opinion majoritaire ; mais, que voulez-vous, c'est son adversaire notoirement corrompu, ignare et opportuniste, qui a été élu – et auquel nous devons donc obéissance.

contraire de choisir : ici les raisons comptent, puisqu'il n'y a par définition de choix que du préférable et que c'est le savoir qui fait apparaître celui-ci comme tel *dans la parfaite innocence d'y être assujetti* (est-ce ma faute à moi, si telle solution est évidemment préférable à telle autre pour tel problème ?), alors que là elles ne comptent pas puisque la seule question de l'élection est celle de la souveraineté, *c'est-à-dire de la responsabilité de sa propre responsabilité*, dont elle est la mise en acte. (Juridiquement on représente cette vérité en définissant la souveraineté comme la compétence de sa compétence.) Et exercer la responsabilité de sa responsabilité, ce n'est rien d'autre qu'élire (par opposition à choisir, où l'on s'efface devant le savoir). On n'élit pas seulement des gens, bien sûr (on peut « élire domicile ») et *on ne le fait que parce qu'on est soi-même élu* : c'est le non semblable qui fait qu'il y a en général des semblables.

Celui qui a pour affaire d'être celui qu'il se trouve être, c'est donc l'élu, par opposition au commun dont toute la question est d'être ce qu'il sait à chaque fois qu'il faut être. L'élu, on l'a compris, se définit *par la responsabilité qu'il prend de la responsabilité qu'il a reçue* : certes il a été désigné par le souverain en tant que souverain (lequel ne choisit pas, puisque choisir consiste à se soumettre au savoir) ; mais s'il l'a été, c'est pour *décider* (tout le contraire de choisir, donc) *autrement dit pour faire que le savoir ne compte pas* – notamment celui de son élection ! On n'est élu que souverainement c'est-à-dire que libéré de la nécessité de se conformer, ou alors on ne l'est pas.

Insistons : *l'élu est le sujet de la vérité* parce que son élection même, étant la raison qu'il soit l'élu (et donc la nécessité qu'il s'assujettisse au savoir de cette élection), ne compte pas ! *L'élu ne l'est qu'à ne pas être assujetti à son élection*, qui serait alors tout le contraire d'une élection (ce serait le mandat d'un employé chargé de représenter le mieux possible ceux dont il tient sa position). Et si l'on affirme que l'élu n'est qu'un représentant (celui de son élection), on le fait au mépris de tous *les domaines de l'élection qui se confondent avec les domaines de la vérité* (amour, art, politique, sans parler bien sûr de la philosophie dont chacun sait que les « auteurs » sont les élus). Pourquoi vouloir ramener au commun ces domaines d'élection ? Parce

*qu'on ne supporte pas que le savoir n'égalise pas la vérité*, autrement dit qu'il y ait un réel de la responsabilité d'être soi. Et certes, on peut comprendre que cela soit insupportable *puisque le réel de cette inégalité, autrement dit de la distinction du vrai relativement à toute représentation, c'est l'autorité*. Comme c'est un réel, on en fait non pas l'expérience mais l'épreuve : celle de l'irréductible transcendance de l'élu sur le commun des assujettis et donc aussi, pour la réflexion, celle de l'exclusivité absolue de la question du vrai (donc existentiellement de la « vraie vie ») à la question du bien (donc existentiellement de la vie bonne).

### **Autorité : que la vérité et l'élection soient la même question**

Ainsi le vrai s'oppose au su comme l'élu s'oppose au choisi et comme la responsabilité d'être sujet s'oppose à l'innocence d'être un sujet. Tel est en fin de compte le nouage de l'autorité, dont on a compris que le principe était *la transcendance du vrai sur le su dont par là même il décide* (c'est là, en cette décision du su par le vrai, que tout se joue) et par quoi ce même vrai décide que l'événement d'être sujet (celui de l'élection) reste à jamais irréductible au fait d'être un sujet (celui du choix).

Par transcendance du vrai sur le su, on n'entend donc surtout pas la prééminence métaphysique d'on ne sait quoi sur ce dont on aurait le savoir *mais, dans l'irréductibilité de l'événement d'être sujet* (s'autoriser de soi = avoir la vérité pour question) *au fait d'être un sujet* (s'autoriser du savoir = avoir le bien pour question), l'impossibilité que le savoir compte quand, précisément, la question est celle d'être sujet. Cette impossibilité n'est pas autre chose que l'impossibilité, pour le savoir, de relever de lui-même : l'impossibilité de *ne pas* être assujetti à la vérité *en tant qu'il n'y a de savoir que du vrai* (savoir autre chose que le vrai, c'est ne pas savoir) *dans la définitive irréductibilité de ce qui est vrai à ce qui est su* (puisque c'est le vrai qui sanctionne le su, l'assurant par là même de *ne pas* être le vrai).

En parlant d'être « dans la vérité », on ne renvoie donc ni au mensonge des arrière-mondes ni à la paresse des mysticismes mais uniquement à l'impossibilité *structurelle* que le savoir égale jamais la vérité ou, si l'on préfère, à la nécessité que la vérité décide encore et toujours du

savoir. Etre dans la vérité, c'est être là où le savoir ne compte pas, autrement dit là où la question n'est pas de savoir et donc d'avoir des excuses : là où elle est celle du caractère responsable et non pas innocent ni arbitraire de la responsabilité qu'on prendra d'être sujet. C'est cela, qu'on appelle « s'autoriser de soi » : la responsabilité d'être sujet par opposition à l'innocence d'être le sujet qu'on se trouve être avec les intérêts de toutes sortes qui sont les siens – là en somme où la question n'est pas celle du préférable *c'est-à-dire de choisir*.

Car l'élu qui décide s'oppose au commun qui choisit, c'est-à-dire dont la question est forcément celle du préférable. *L'élu s'oppose alors au commun comme le vrai s'oppose au bien*, de sorte que par « autorité » on peut également entendre ceci, ainsi que nul ne l'ignore : *l'impossibilité que le bien compte*<sup>2</sup>. Et certes, c'est à cause du vrai que le bien ne compte pas... et qu'en récusant les raisons la question ne soit plus que celle de la responsabilité d'être sujet, *dès lors désintéressé*.

On dira donc « vrai » tout ce qui relève d'un sujet dont la seule question soit d'être sujet – et qu'il est pour cette raison impossible de désigner autrement que comme l'élu. Si un élu parle comme élu, *alors ce*

---

<sup>2</sup> Qu'on n'objecte pas à cette définition de l'autorité comme réelle qu'il y aurait une autorité du bien. Et certes il y en a une : la conscience morale, le respect, le sentiment de la dignité, la capacité de s'indigner, etc. Une autorité de l'utile, aussi : quand on a faim, il faut manger. Mais c'est une autorité, précisément, c'est-à-dire une *parfaite indifférence à la question du bien*. Si ce n'était pas le cas, en effet, on pourrait nous expliquer en quoi il est *préférable* de se soucier du bien (du bon et / ou de l'utile). Or tout le monde connaît la réponse à cette question : *il faut se soucier du bien, parce que le bien, c'est le bien*. La cause est donc entendue. Si donc il y a une autorité du bien, c'est parce qu'à son propos *également* l'irreprésentable *décide* de la représentation. Et certes, il y a une responsabilité d'être moral qui n'est elle-même pas morale (ce serait une pétition de principe de dire qu'il est mal d'être indifférent à la moral), comme une responsabilité de vivre qui n'est elle-même pas vitale (puisqu'on peut un jour *décider* de ne plus vivre). Bref, le bien est ce qu'on sait qu'il faut faire et qu'il faut vouloir *mais la question n'est pas là, n'a jamais été là, parce qu'on n'est sujet qu'à ce que le savoir ne compte pas*, et donc à ce que notre question ne soit pas celle de notre bien.

*qu'il dit est vrai* si manifestement contradictoire avec la réalité, affaire du commun, que ce puisse être par ailleurs. L'élu pose le vrai et par là ouvre aux effets de vérité, dont le premier est qu'on ait pour responsabilité de balayer d'un revers de main toute objection basée sur la réalité.

A l'élu, il appartient donc qu'il nous donne – sans le savoir, car ce n'est pas son affaire mais la nôtre – d'être *ceux que nous ne savions pas que nous avons non pas pour réalité mais pour responsabilité d'être* : des sujets pour qui les raisons peuvent importer autant qu'on voudra mais en tout cas ne comptent pas. L'élu arrache au commun, et par là élit : fait advenir très exactement là où la question n'est pas celle de la réalité dont le savoir est la représentation, mais celle de la vérité dont le savoir est à jamais le ratage et que, *par cela seulement*, il rend transcendante.

Soit la réalité compte et alors on a pour question celle de son bien, soit on est dans la vérité c'est-à-dire qu'on est un élu. L'alternative est radicale, *et c'est d'elle qu'il s'agit en toute autorité*. Celle-ci est donc en dernier lieu la distinction suivante, déniée par beaucoup mais reconnue par tous : *aux communs le bien, aux élus le vrai*. Nul n'en ignore l'inhumanité et le caractère implacable : que vous ayez votre bien comme affaire et par là vous êtes réprouvé, *ainsi que vous le savez parfaitement depuis toujours*. Toute manifestation d'autorité est réflexivement déplaisante parce qu'elle en est le rappel, et la parole évangélique du « qu'as-tu fait de ton talent ? » (qu'on peut traduire en « qu'as-tu fait de la promesse que tu étais en venant au monde ? ») en est pour ainsi dire la prosopopée.

L'autorité est en nous, au sens où personne n'a jamais ignoré qu'en optant pour la vie bonne (immédiatement le bonheur, réflexivement la vertu) il démissionnait de la responsabilité d'être le sujet qu'il était. Car comment nommer autrement que *désinvolture d'être soi* l'option d'être et de vouloir ce que n'importe qui serait et voudrait légitimement à la même place, c'est-à-dire dans la même situation objective et surtout subjective ? (De fait : si vous étiez à ma place vous seriez moi, et réciproquement.) Telle est la condition commune, qu'elle renvoie la constitution subjective au savoir qu'on a *innocemment* de son bien (par exemple ce n'est la faute de personne si le bien du malade est la guérison), par opposition à l'interpellation qui,



renvoyant à rien toutes les raisons du monde, ramène le sujet libéré de toute excuse à sa responsabilité d'être sujet.

Et cette responsabilité, il revient exactement au même de dire qu'elle est celle d'être sujet de sa propre réalité subjective (qu'être sujet soit non pas sa nature mais son affaire), ou qu'elle est celle d'assumer que le savoir est structurellement incomplet, identifiant par là même la visée de la vérité à son ratage, et donc la vérité à une transcendance *à laquelle il serait absurde de croire* (si la vérité est effectivement transcendante, alors elle n'est pas notre affaire, et il suffit que nous soyons les vivants que nous sommes).

Donc ou le savoir compte et alors la question *commune* du sujet est celle de son bien (ce que n'importe qui aurait raison de vouloir à sa place), ou le savoir ne compte pas et la question *singulière* du sujet est celle de la vérité dans son irréductibilité au savoir – laquelle irréductibilité n'est pas un simple fait (en l'occurrence logique) dont on serait innocent mais *l'impossibilité de se remettre à quelque savoir que ce soit quand il s'agit d'être sujet*. Et cela, dès lors que cela se fait sous l'égide du vrai et non pas du su (autrement dit de l'impossibilité que le su soit le vrai !), c'est ce qu'on appelle l'élection.

L'autorité, en somme, c'est l'alternative originelle d'être commun ou d'être élu, d'avoir le bien pour affaire innocente ou le vrai pour souci imputable. Ainsi l'autorité est en chacune de ses manifestations le rappel que ce qui compte (le vrai) n'est pas ce qui importe (le bien) *et donc que ce qui importe ne compte pas*. Tout autorité le dit, le met en acte et peut être ramenée à cette seule distinction : poser ce qui compte, et écarter ce qui importe. Qu'est-ce qu'un chef, par exemple ? *celui qui s'en tient à ce qui compte et en rend les autres responsables, les rendant par là même responsables d'eux-mêmes*, par opposition à l'intendance qui gère les importances dont tout le monde est innocent.

La vérité est l'affaire des élus, le bien immédiat (l'utile) ou réfléchi (le bon) est l'affaire du commun. Tout le monde le sait, tout le monde l'a toujours su, *et c'est pourquoi l'autorité divise chacun d'entre nous entre le*

*sujet qu'il sait qu'il est, et l'élu qu'il ne sait pas qu'il a pour responsabilité d'être mais que l'autorité d'un autre lui donne d'être.*

-----

Au moment de quitter cette réflexion, une remarque s'impose qui ne laissera pas de faire apparaître sous un nouveau jour tout ce que nous venons d'apprendre.

C'est forcément sans raison que les plus ordinaires d'entre nous ont *décidé* que rien ne *devait* jamais être sans raison et que la simple notion de vérité, intolérable parce qu'elle récusait le savoir qui identifie les sujets, devait être remplacée par celle de la certitude où chacun se mire dans l'assurance d'exister qu'il imagine se donner. Décision donc et par là souveraineté : celle d'*interdire* à la vérité de s'émanciper de la réalité. Autorité, donc, et indéniablement. En ce sens, *personne n'est commun* : on ne peut l'être que dans le déni de sa propre distinction, puisque seul un sujet peut être outré d'avoir la responsabilité d'être sujet. Disons la même chose autrement : la condition subjective d'être commun (amour du bien et haine de la vérité) est celle que la plupart d'entre nous ont non pas choisie mais *élue*.

Jean-Pierre Lalloz